

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

AMENDEMENT

N ° CF1278

présenté par

Mme Brulebois, M. Batut, Mme Lenne, M. Borowczyk, M. Folliot, Mme Mörch, M. Travert,
M. Buchou, Mme Pascale Boyer, M. Haury et Mme Le Peih

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 18, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.